



Sanofi et le Ministère iranien de la Santé et de l'Éducation médicale signent un mémorandum de coopération

- Plusieurs projets seront étudiés pour poursuivre les collaborations de fabrication locale existantes et mettre en place des programmes de lutte contre des maladies chroniques et non transmissibles -

Paris et Téhéran - Le 28 janvier 2016 - [Sanofi](#) et la [Food and Drug Administration iranienne](#), rattachée au Ministère de la Santé et de l'Éducation médicale de la République islamique d'Iran, ont signé un mémorandum de coopération afin d'entamer des pourparlers sur les modalités qui pourraient permettre à Sanofi de mettre son savoir-faire et ses compétences au service de la population iranienne.

« Sanofi a bâti une présence durable en Iran et, en sa qualité de première multinationale de santé dans ce pays, s'est engagée à offrir des solutions de santé innovantes et adaptées à la population iranienne », a déclaré Serge Weinberg, Président du Conseil d'administration de Sanofi. « Dans le cadre de cette coopération, nous allons étudier la possibilité de conforter notre empreinte en Iran, où nous sommes implantés depuis plus de 10 ans, et de renforcer les collaborations industrielles déjà en place. »

Le mémorandum concerne des discussions et des collaborations potentielles dans trois domaines :

Sanofi étudiera les moyens de renforcer ses partenariats actuels avec des fabricants iraniens de renom afin de les faire davantage profiter de son savoir-faire en matière de normes de qualité industrielle. Le Groupe étudiera aussi comment accélérer les transferts de connaissances et de technologies pour permettre à des fabricants iraniens réputés et fiables de fabriquer des produits pharmaceutiques de haute qualité pour le traitement de maladies chroniques et non transmissibles.

En collaboration avec le Ministère de la Santé, Sanofi participera à des programmes de prévention de certaines maladies chroniques et non transmissibles, ainsi qu'à des programmes de prise en charge des facteurs de risque qui s'y rattachent, en particulier le diabète.

Le troisième domaine concernera l'évaluation de collaborations potentielles de nature à promouvoir la conduite d'études épidémiologiques et à améliorer la disponibilité de registres épidémiologiques précis, fiables et utiles. Sanofi et le Ministère de la Santé sont convenus qu'il était essentiel de donner aux décideurs les moyens de définir et d'élaborer des politiques efficaces à fortes retombées sociales dans le secteur de la santé. Sanofi étudiera par conséquent la possibilité d'amener la communauté scientifique iranienne à se pencher sur ces questions et de mettre à la disposition du Ministère de la Santé sa connaissance approfondie des études et registres épidémiologiques, à l'échelle nationale comme internationale, pour mieux lutter contre les maladies chroniques et non transmissibles dans des domaines comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, la sclérose en plaques et les maladies rares.

Toutes les évaluations seront réalisées conformément aux lois applicables et dans le respect des restrictions s'appliquant aux échanges commerciaux.

À propos de Sanofi en Iran

Sanofi a établi une présence légale dans la République islamique d'Iran en 2006 à travers un bureau de représentation. Le Groupe développe aussi sa présence dans ce pays depuis 2009 au travers de collaborations avec d'importants partenaires iraniens pour la fabrication de certains de ses principaux produits pharmaceutiques. Celles-ci ont donné lieu à des transferts de technologies et de savoir-faire significatifs. En conséquence, les produits fabriqués localement représentent 55 % du chiffre d'affaires que le Groupe réalise en Iran.

À propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2014 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2014 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Relations Presse

Laurence Bollack

Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46

mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel

Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45

ir@sanofi.com